



Vision en matière d'itinérance

Coordination de projet

Karine Crépault, conseillère au sein de l'équipe d'intervention pour le vivre-ensemble et la cohésion sociale, Ville de Québec

Rédaction

Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec

30 novembre 2023

Dans le cadre de la Politique de participation publique de la Ville de Québec, un rapport complet des activités de la démarche de participation publique pour l'élaboration de la Vision en matière d'itinérance, qui s'est échelonnée tout au long de l'année 2023, a été produit. Dans ce document, les informations sont présentées de la façon suivante :

Vision en matière d'itinérance	1
Renseignements sur le projet	3
Participation	3
Conseillers et conseillères municipales	3
Personnes-ressources	3
Démarche de participation publique	3
Phase 1 - Dialogue citoyen et collecte d'information	4
Phase complémentaire - Consultation sur la version préliminaire de la Vision en matière d'itinérance	5
Consultations sur la cohabitation et les milieux de vie inclusifs et sécuritaires	5
Accompagnement de la Commission consultative pour une ville inclusive	6
Limites et portée de cette démarche de participation publique	6
Résultats de la démarche de participation publique	6
Phase 1 - Enjeux et préoccupations citoyennes	7
Phase complémentaire - Consultation sur la version préliminaire de la Vision en matière d'itinérance	10
Consultations sur la cohabitation et les milieux de vie inclusifs et sécuritaires	10
Aspirations et demandes citoyennes	11
Rapports et mémoires	14

Renseignements sur le projet

Depuis quelques années, le phénomène de l'itinérance, particulièrement l'itinérance visible, ne cesse d'augmenter. Devant l'ampleur des défis sociaux auxquels nous sommes tous confrontés, il est urgent d'agir collectivement pour renverser cette tendance.

La Ville a rendu publique une version préliminaire de la Vision en matière d'itinérance le 30 mai 2023, résultat d'une démarche de participation publique tenue à l'hiver et au printemps de la même année.

La Ville souhaitait se doter d'une vision porteuse et rassembleuse qui lui permettrait, en collaboration avec ses partenaires, de prévenir et mettre fin à l'itinérance.

Les citoyens et les organismes communautaires ont été sollicités lors de différentes phases d'une démarche de participation publique pour l'élaboration de la Vision en matière d'itinérance. La Ville a pu entendre les préoccupations et les commentaires de la population et de nombreux acteurs du milieu et identifier les actions les plus porteuses pour prévenir et mettre fin à l'itinérance.

Participation

Conseillers et conseillères municipales

- **M^{me} Marie-Pierre Boucher**, membre du comité exécutif responsable de l'itinérance et de l'habitation et conseillère municipale du district de Louis-XIV
- **M^{me} Alicia Despins**, conseillère municipale du district de Vanier-Duburger
- **M^{me} Jackie Smith**, conseillère municipale du district de Limoilou
- **M. Stevens Melançon**, conseiller municipal du district de la Chute-Montmorency–Seigneurial

Personnes-ressources

- **M^{me} Karine Crépault**, conseillère au sein de l'équipe d'intervention pour le vivre-ensemble et la cohésion sociale, Ville de Québec
- **M. Marc De Koninck**, conseiller stratégique en habitation et développement social, Ville de Québec
- **M^{me} Alexandra Mauger**, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne, Ville de Québec

Démarche de participation publique

La Ville a mis en branle une démarche de participation publique pour accompagner l'élaboration de la Vision en matière d'itinérance. À travers celle-ci, la Ville souhaitait d'abord et avant tout travailler pour et avec les personnes en situation d'itinérance, expertes du vécu, de même qu'avec les organismes œuvrant auprès de celles-ci. Elle voulait également impliquer la population dans son ensemble afin d'offrir un espace de dialogue et travailler des pistes de solution en lien avec la mixité sociale et la cohabitation.

Ainsi, différents groupes populationnels ont été ciblés et sollicités par différents moyens :

1. Personnes usagères de services liés à l'itinérance;
2. Organismes communautaires œuvrant en itinérance;
3. Population en général, avec des actions de communication ciblées.

Une première phase de consultation s'est déroulée à l'hiver et au printemps 2023 visant à entendre les expériences citoyennes et collecter de l'information auprès de différentes parties prenantes. La deuxième phase de consultation visait davantage à bonifier la version préliminaire de la Vision en matière d'itinérance à la suite de son dépôt en juin 2023.

La Ville a profité de cette deuxième phase de consultation pour mener trois activités qui avaient pour objectif de creuser la question de la cohabitation et les milieux de vie inclusifs et sécuritaires, un des axes principaux de la Vision. La Ville souhaitait ainsi être en mesure de transmettre des recommandations aux unités administratives concernées dont les interventions ont un impact sur la cohabitation et le sentiment de sécurité.

Phase 1 - Dialogue citoyen et collecte d'information

Activités de participation avec les personnes en situation d'itinérance

Activité	Date	Lieu	Participation
1. Utilisateurs qui fréquentent les services bas seuil ¹	16 mars 2023	Lauberivière	10 participants
2. Utilisateurs ayant vécu une situation d'itinérance	17 mars 2023	Lauberivière	6 participants
3. Utilisatrices services bas seuil	21 mars 2023	Projet LUNE	3 participants
4. Utilisateurs ressources d'hébergement d'urgence	22 mars 2023	Lauberivière	4 participants

Activités de participation avec les organismes œuvrant en itinérance

Activité	Date	Lieu	Participation
5. Séance d'information sur la démarche de participation publique	20 janvier 2023	Édifice La Fabrique et en ligne	15 participants
6. Dépôt de mémoires et autres documents	27 février au 6 avril 2023	En ligne	7 documents déposés
7. Atelier d'échanges – co-élaboration d'un énoncé de Vision	29 mars 2023	Centre communautaire Mgr-Marcoux	40 participants

¹ Les services dits de « bas seuil » sont des services destinés aux personnes en situation d'itinérance avec peu de conditions d'admission (état d'ébriété, par exemple)

8. Atelier d'échanges – validation de la Vision préliminaire	30 mai 2023	Pavillon de la Pointe-aux-Lièvres	À venir
--	-------------	-----------------------------------	---------

Activités de participation avec des groupes ciblés

Activité	Date	Groupe	Participation
9. Atelier d'échanges	16 mai 2023	Membres de la SDC Saint-Roch	25 participants
10. Réunion	12 mai 2023	Collectif ex-placés de la DPJ	2 participants

Activités de participation avec la population en général

Activité	Date	Lieu	Participation
11. Séance d'information et d'échanges	27 février 2023	En salle, au Club social Victoria, et en ligne (formule webinaire)	120 participants
12. Questionnaire en ligne et dépôt de documentation	27 février au 10 avril 2023	En ligne	111 participants, dont 4 commerçants et 107 citoyens

Phase complémentaire - Consultation sur la version préliminaire de la Vision en matière d'itinérance

Activité	Date	Lieu	Participation
13. Séance d'information et d'échanges avec les partenaires	30 mai 2023	Pavillon de la Pointe-aux-Lièvres	45 participants
14. Présentation et dialogue citoyen	13 juin 2023	En ligne et en salle, Centre de loisirs Le Pavillon Royal	30 participants
15. Consultation écrite	1 ^{er} juin au 1 ^{er} octobre 2023	En ligne	4 mémoires et 7 commentaires

Consultations sur la cohabitation et les milieux de vie inclusifs et sécuritaires

Activité	Date	Lieu	Participation
16. Atelier participatif I	5 octobre 2023	Club social Victoria	7 participants
17. Atelier participatif II	12 octobre 2023	Club social Victoria	7 participants
18. Kiosque de consultation	20 octobre 2023	La Nuit des sans-abri, place de l'Université-du-Québec	Environ 100 participants

Accompagnement de la Commission consultative pour une ville inclusive

La Commission consultative pour une ville inclusive a accompagné la démarche de participation publique, en étant consultée de façon ciblée à deux reprises, lors des séances régulières des mois d'avril et septembre 2023, afin d'orienter la Ville sur les valeurs qui devaient la guider dans l'élaboration de cette Vision dans une perspective du mieux vivre ensemble.

Limites et portée de cette démarche de participation publique

Pluralité des vécus

L'une des principales limites à ce rapport de consultation tient à la difficulté de synthétiser de façon objective l'ensemble des opinions exprimées et à la diversité des situations vécues en lien avec un phénomène aussi complexe et difficile que peuvent l'être l'errance et l'itinérance. Il reste que l'ensemble des propos collectés ont été lus et analysés avec rigueur et transmis aux autorités concernées.

Formes d'itinérance

Une autre limite importante est le fait que les citoyens ont surtout fait référence à des situations impliquant de l'itinérance visible. Cependant, la Ville reste consciente qu'il existe une « itinérance autant visible que cachée, situationnelle, chronique que cyclique » (extrait tiré d'un mémoire du RAIQ). La Ville a ainsi cherché à documenter et bonifier la future Vision par le biais d'échanges avec des utilisateurs d'organismes liés à l'itinérance, ainsi qu'avec des représentants de ces derniers.

Limites liées aux capacités municipales de répondre à la situation

Les capacités de la Ville de répondre à la situation actuelle de l'itinérance restent limitées, alors que les répondants ont fait état d'une myriade de solutions à court, moyen ou long terme dont les responsabilités doivent être partagées entre différents acteurs communautaires ou gouvernementaux.

Résultats de la démarche de participation publique

Les résultats de la démarche de participation publique ont été scindés de la façon suivante :

- Lors de la **première phase de consultation**, il a été possible d'identifier par thématiques une série d'enjeux et préoccupations citoyennes, qui sont venus nourrir la première version de la Vision – ces résultats ont fait l'objet d'un rapport d'étape rendu public le 31 mai 2023;
- Lors de la **phase complémentaire de consultation**, des interventions ciblées de la part de citoyens et organismes partenaires ont permis de bonifier la version préliminaire de la Vision;
- Alors que la question de la cohabitation et les milieux de vie inclusifs et sécuritaires avait été identifiée comme un des cinq axes principaux de la Vision, la Ville a entamé un dialogue citoyen pour améliorer ses pratiques en matière de planification et d'aménagement.

Phase 1 - Enjeux et préoccupations citoyennes

De nombreux enjeux et situations difficiles avaient été communiqués à la Ville dans le cadre de la démarche de participation publique. Voici un résumé des principales observations par thématique.

Empathie, approche communautaire et mobilisation de la communauté

La grande majorité des propos recueillis dans le cadre de cette phase de consultation publique témoignaient d'une grande empathie envers les personnes en situation d'itinérance et d'un désir que toutes les ressources nécessaires soient mises en branle pour qu'elles s'en sortent. De nombreuses suggestions ont été formulées en ce sens et sont énumérées dans la section [Aspirations et demandes citoyennes](#).

Plusieurs participants reconnaissent leur manque de connaissances envers les motifs qui peuvent pousser quelqu'un vers la rue et le parcours difficile pour s'en sortir, mais sont malgré tout d'avis que toute personne doit avoir accès à un logement décent, une alimentation suffisante, des possibilités sociales et économiques, du soutien de la communauté et un accompagnement professionnel.

Le fait de côtoyer la souffrance reste confrontant pour les personnes consultées, qui ont l'impression d'avoir peu de pouvoir d'agir face à des situations difficiles. Les gens se sentent impuissants face au phénomène de l'itinérance, ils ont l'impression que peu est fait pour venir en aide et reconnaître les droits sociaux des personnes en situation d'itinérance. Ils demandent une mise en commun de tous les efforts et un partenariat fort entre les différents acteurs œuvrant en lien avec l'itinérance. Ils sont très inquiets du manque de financement des organismes leur venant en aide. Un citoyen note : « un manque de services flagrant en itinérance est visible à Québec. Un sous-financement du réseau communautaire ainsi qu'un manque d'intervenants payés adéquatement vient mettre en danger la santé et la sécurité des gens de la rue ».

Les participants sont d'ailleurs généralement d'avis que l'itinérance ne doit surtout pas être normalisée, c'est-à-dire qu'il ne faut pas se dire, par exemple, « ah c'est la rue du Pont, c'est normal », et qu'il faut toujours viser sa prévention et sa réduction.

Les répondants souhaitent que la Ville mise sur une approche de concertation avec le milieu communautaire, la santé publique, le milieu académique et les citoyens. Ils souhaitent que les pratiques de la Ville se rapprochent de celles mises en œuvre par le milieu communautaire et que des espaces de dialogue soient créés pour tenir informés les citoyens des avancements et que l'on mette à contribution leurs connaissances du terrain dans l'élaboration de solutions pour mettre fin à l'itinérance.

Absence d'écoute et d'échanges

Un des grands objectifs de cette démarche était de donner l'occasion aux citoyens de faire part des situations qu'ils vivent et des solutions qu'ils proposent à la Ville de Québec. Cette perspective était cohérente avec le fait que, selon plusieurs répondants, les occasions de se prononcer sur les réalités vécues se font rares et que le dialogue serait difficile avec les différents acteurs impliqués (autorités, organismes communautaires et autres).

- Dialogue et participation sociale des personnes en situation d'itinérance

Les personnes en situation d'itinérance ont peu d'espaces de dialogue à leur disposition et la possibilité d'exercer leur pleine citoyenneté et ainsi s'exprimer sur les enjeux les concernant et agir sur leur environnement en fonction de leurs besoins et de leurs aspirations. « L'énergie qu'elles mobilisent au quotidien pour s'adapter à leur réalité et répondre à leurs besoins de base les maintient en mode de survie et restreint la possibilité d'entreprendre des démarches pour améliorer leur situation » (mémoire du RAIQ). Il appert que la Ville ne mettrait pas en place assez de mesures ciblées de consultation pour ce groupe populationnel.

- Dialogue et espaces d'échanges avec la population en générale

Des résidants de secteurs particulièrement touchés se sentent frustrés dans leurs tentatives d'évoquer des enjeux de cohabitation avec le phénomène de l'itinérance ou même d'enjeux tels que le vandalisme ou la criminalité. Notamment, ils ont l'impression de se faire dire que s'ils étaient plus « tolérants » à la présence des personnes itinérantes, « alors l'enjeu de cohabitation se trouverait enfin résolu » (compte-rendu du Conseil de quartier de Saint-Roch).

Une mère de famille demande ainsi de « ne pas dire aux citoyens qu'ils doivent être plus tolérants devant l'inacceptable ». Elle mentionne d'ailleurs avoir apprécié qu'à la suite d'un appel au 911 (pour une situation inexplicquée), un policier l'ait recontactée pour expliquer l'opération qui avait été menée. « J'ai senti que l'on s'occupait de nous et que nos demandes étaient prises au sérieux ».

Dans son mémoire, l'Engrenage souligne :

Suite à la pandémie et aux enjeux de cohabitation vécus dans le quartier, les citoyennes et citoyens ayant une adresse fixe dans le quartier ont eu du mal à trouver leur place et à sentir que leur voix comptait. Un sentiment de dépossession et d'impuissance s'en est suivi. Loin d'améliorer la situation, l'absence d'espace citoyen pour être entendu a entraîné une aggravation des clivages entre les différents camps. Un laisser-aller de cette situation aurait pu être très dommageable pour le milieu.

Des participants à la démarche de consultation soulignent que la Ville aurait tout à gagner à être davantage à l'écoute de ses citoyens et à faire appel à leurs connaissances terrain dans la mise en branle de projets ou de solutions de mitigation.

Cohabitation, sécurité et phénomène de l'itinérance

- Sécurité des personnes en situation d'itinérance

Les personnes en situation d'itinérance sont très vulnérables aux actes de violence qu'elles peuvent d'ailleurs subir qu'elles soient logées dans une ressource ou bien lorsqu'elles sont dans la rue. Si elles doivent dormir dans la rue, elles doivent adopter différentes stratégies pour tâcher de rester vigilantes toute la nuit et ainsi limiter les risques à leur sécurité ou de se faire voler leurs effets personnels.

Une personne répondante au questionnaire, anciennement en situation d'itinérance, témoigne qu'elle avait dû faire face au choix de vivre différentes formes de violence si elle demeurait là où elle habitait, ou faire face à la violence de la rue et ne plus pouvoir dormir du tout. Une autre nous témoignait de situations d'une violence extrême dans la rue.

Plusieurs utilisateurs de ressources en itinérance ont mentionné, à l'instar des résidants du centre-ville, que la cohabitation avec des personnes prises avec des problématiques graves de toxicomanie et/ou de santé mentale était difficile. Ils sentent leur sécurité menacée lors de périodes de crise ou de désorganisation. Également, ils sentent qu'ils doivent partager les ressources existantes avec ces personnes et que ceux-ci nécessitant plus d'attention, ils ne reçoivent pas l'accompagnement nécessaire dans leur propre cheminement de rétablissement. Il existerait une pénurie de ressources spécifiques aux besoins des personnes avec des problématiques graves de santé mentale.

- Enjeux de cohabitation, situations inconfortables et sentiment de sécurité – quartier Saint-Roch et quartiers centraux

Bien que le phénomène de l'errance et de l'itinérance soit présent dans tous les secteurs de la ville, il est manifeste qu'il se concentre présentement dans le quartier Saint-Roch et ses pourtours.

L'une des grandes observations qui ressort de la démarche de participation publique est le sentiment d'omniprésence de l'itinérance ou de surreprésentation du phénomène dans Saint-Roch et ses environs, et que la solution de décentraliser les ressources en itinérance devrait être envisagée. Les citoyens ont l'impression qu'il faut sortir les gens aux prises avec des problèmes de dépendance ou autre de leurs milieux problématiques, également, que le fardeau est lourd à porter pour les résidants et les commerçants d'un seul secteur.

Des résidants du quartier Saint-Roch ainsi que des travailleurs ou propriétaires de locaux résidentiels ou commerciaux ont fait part d'un milieu de vie ou de transit de plus en plus difficile. Il est à noter que plusieurs situations évoquées pourraient ou ne pourraient pas avoir de lien avec l'itinérance; il se peut que les participants établissent une corrélation entre l'augmentation de l'itinérance visible dans le quartier et la hausse de certains actes, mais que cela puisse être dû à une conjoncture particulière de différents phénomènes.

Plusieurs participants partagent leurs observations à l'effet que le quartier Saint-Roch serait témoin d'une hausse des actes de vandalisme contre des propriétés publiques ou privées, de même qu'une perception d'une criminalité toujours à la hausse. Qu'au quotidien, les personnes sentent qu'elles doivent cohabiter avec des situations qu'elles jugent inacceptables, affectant ainsi leur qualité de vie, leur sentiment d'appartenance au quartier et leur sentiment de sécurité.

À cette situation difficile s'ajoute les pressions de cohabiter avec une itinérance visible importante, ainsi que la présence de personnes vivant des situations de « crise » ou de « désorganisation ». On comprend de ces témoignages que ces dernières situations sont un facteur important à ce sentiment de sécurité dégradé.

D'autres personnes ont témoigné de situations qui les rendent inconfortables, par exemple de la quête ou le partage d'espaces publics avec des attroupements et/ou des chiens. Parlant d'inconfort, certaines personnes ne se sentent pas outillées pour interagir de manière positive avec les personnes en situation d'itinérance.

En lien avec ces situations, dans son mémoire, l'Engrenage souligne que :

Bien des enjeux actuels de cohabitation pourraient être résolus par une réponse au manque de ressources. Voici quelques exemples : le manque de ressources la nuit et la fin de semaine (hébergement, milieux de vie, soins); le manque d'accès à des installations sanitaires; les failles dans le continuum de soins en santé mentale; les

difficultés d'accès à des ressources en désintoxication; le manque de ressources à haut seuil d'acceptation et la difficulté d'adaptation des ressources dans un contexte qui est en constant changement. Pour assurer cette réponse, des moyens financiers doivent être dégagés.

Ce sentiment de sécurité dégradé et les actes de vandalisme ont des impacts négatifs pour tous. Ainsi, du côté des commerçants ou propriétaires d'immeubles, cela engendre des enjeux de rétention de la main d'œuvre ou un impact sur le tourisme. Les résidants ou les gens en transit dans le quartier, particulièrement les femmes, disent désormais craindre de circuler le soir ou la nuit seuls.

Dans ce contexte, certains participants mentionnent vouloir davantage d'interventions policières et de surveillance ainsi qu'une diminution de la tolérance des comportements nuisant à la qualité de vie des résidants. À l'inverse, et dans une importante proportion, certains souhaitent une diminution des interventions policières et/ou une intervention policière dans une approche plus sociale et communautaire – cela pourrait se traduire par davantage de patrouilles à pied. En effet, il subsiste des craintes que les interventions policières envers les personnes en situation d'itinérance ne soient très néfastes envers ces dernières et menacent leur sentiment de filiation à la communauté.

- **Augmentation de l'itinérance dans Beauport**

Des intervenants et des résidants de Beauport ont alerté la Ville sur le phénomène grandissant de l'itinérance dans Beauport et l'absence de ressources adéquates pour répondre aux besoins spécifiques de cette population. Cela entraîne également des situations de cohabitation difficile pour les gens du secteur, notamment autour du parc Boisvert.

Phase complémentaire - Consultation sur la version préliminaire de la Vision en matière d'itinérance

Une analyse complète des résultats de la consultation écrite est disponible en annexe, alors qu'une rétroaction sur chacune des 93 propositions citoyennes qui ont émergé de l'exercice y est rendue disponible.

À la suite de l'analyse des résultats de la phase complémentaire de consultation, plusieurs ajouts et modifications ont été apportées à la version préliminaire de la Vision.

De façon générale, il se dégage de cette phase de consultation que la population et les organismes partenaires restent dans l'attente d'un plan d'action en matière d'itinérance.

Consultations sur la cohabitation et les milieux de vie inclusifs et sécuritaires

Par le biais d'ateliers participatifs tenus les 5 et 12 octobre 2023, la Ville cherchait à dégager des recommandations citoyennes quant à des éléments incontournables pour planifier des milieux de vie plus inclusifs et sécuritaires. Cependant, il ressort de ces exercices, dont les résultats précis sont disponibles en annexe, qu'un travail plus approfondi doit être mené de concert avec les organismes et les citoyens pour dégager lesdits éléments. Les ateliers étaient possiblement de nature trop théorique, alors que la mise en contexte incluait un quartier et une situation fictive.

Les éléments dégagés de ces ateliers ainsi que du kiosque de consultation ont toutefois été intégrés à la section suivante sur les [Aspirations et demandes citoyennes](#).

Aspirations et demandes citoyennes

Tout au long de la démarche de participation publique, les citoyens et les organismes partenaires ont mis de l'avant de nombreuses pistes d'action pour contribuer, tant à la prévention et à la réduction de l'itinérance, que pour répondre à la crise en cours. Alors que certaines propositions ont été intégrées directement dans la Vision, d'autres aspects n'étaient pas du ressort des ressources ou des compétences de la Ville, mais ont tout de même été intégrés à cette liste.

Demande générale	Exemples de demande
Accès aux services	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre disponibles des locaux pour l'offre de services communautaires, éventuellement gratuitement • Décentraliser les ressources de prévention et de réduction de l'itinérance – que des services soient accessibles dans tous les secteurs de la ville afin de mieux répondre aux besoins à l'échelle des quartiers • Accepter les personnes là où elles en sont dans leur cheminement • Ajout de lieux d'injection supervisée • Ajout d'une ressource en désintoxication • Augmentation des ressources en santé mentale • Réponse axée sur le rôle ou implication des travailleurs sociaux • Des services de proximité déployés sur l'ensemble du territoire qui permettent de répondre aux besoins des personnes dans l'immédiat, « ici et maintenant », sans devoir déraciner les personnes de leurs milieux d'appartenance naturels pour qu'elles aient accès aux services • Miser sur le travail de rue • Un carrefour de services et de référencement permettant d'avoir accès à des ressources pour répondre à ses besoins de base et avoir accès à de l'information/accompagnement vers d'autres organisations pouvant répondre aux besoins spécifiques
Aide sociale et mesures d'aides financières	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes en situation d'itinérance souhaitant recevoir l'aide financière de dernier recours auraient besoin d'une adresse pour remplir leur demande (casier postal)
Aménagement public et résilience face aux changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de lieux de mixité sociale et bonification des lieux existants (ex : Parvis de l'église Saint-Roch) • Ajout de points d'eau et de blocs sanitaires • Aménagement des espaces publics en fonction des besoins des personnes en situation d'itinérance, par exemple, créer des aires de repos ou des zones protégées des intempéries • Prévoir des mesures de mixité sociale dans les règlements d'urbanisme • Verdissement de la ville, ajout d'espaces vert

Demande générale	Exemples de demande
Hygiène	<ul style="list-style-type: none"> • Mesures pour que les personnes en situation d'itinérance aient accès à des installations sanitaires (toilettes et douches publiques, laveuses pour les vêtements, etc.)
Hébergement d'urgence de nuit et hébergement de jour	<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la capacité d'accueil à Québec • Personne ne devrait dormir dehors en hiver • Absence d'une telle ressource à Beauport • Dans le contexte de pénurie d'hébergement d'urgence, autoriser des campements temporaires • Ajout de services d'hébergement de jour avec les services de base
Logement à plus long terme	<ul style="list-style-type: none"> • Variété dans l'offre de logement à long terme pour les personnes en situation d'itinérance souhaitant s'en sortir • Mention de l'importance de lieux d'habitation favorisant la mixité sociale • Besoins en logement abordable et en logement social • Contexte de la crise du logement et la hausse généralisée des loyers • Sortir d'une logique d'urgence et d'une gestion saisonnière de l'itinérance qui entraîne des ruptures de services
Participation citoyenne	<ul style="list-style-type: none"> • Informer tout citoyen des ressources existantes • Créer des espaces de dialogue et d'échanges adéquats dans le milieu, par exemple, des mesures pour pallier la fracture numérique, comme des babillards communautaires, de la diffusion d'information dans les espaces publics et les ressources • Impliquer les personnes en situation d'itinérance dans la planification et l'élaboration de projets qui les concernent • Impliquer les citoyens dans les étapes de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des projets mis en branle en lien avec l'aménagement public, la mixité sociale et les ressources d'aide aux personnes itinérantes
Lutte aux préjugés auprès des citoyens	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser le public à la réalité de l'itinérance, combattre les stéréotypes et encourager l'empathie • Accès à de l'information pertinente, à de la formation et de l'accompagnement • Augmentation du pouvoir d'agir des communautés locales et diminution du sentiment d'impuissance
Prévention de l'itinérance	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier et agir sur les facteurs de risque qui peuvent conduire à l'itinérance, tels que les problèmes de santé mentale, la perte d'emploi, la violence domestique, etc., est crucial. La prévention de l'itinérance peut réduire son incidence.

Demande générale	Exemples de demande
Réintégration à la société et réinsertion économique	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir des occasions de travail ou de bénévolat adaptées aux aspirations et capacités de la personne afin de créer un sentiment d'appartenance et de contribution à la société • Appui pour les aspects pratiques du retour au travail (vêtements, rédaction du CV, etc.)
Sécurité alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les personnes en situation d'itinérance mangent à leur faim
Sécurité publique et cohabitation	<ul style="list-style-type: none"> • Élargir le mandat d'entretien des espaces publics (ex : nettoyage des entrées, graffitis) • Ajout d'intervenants en médiation sociale pouvant contribuer à améliorer la cohabitation • Accompagnement des résidents et commerçants pour répondre adéquatement aux situations difficiles • Patrouilles policières 24 h et à pied (mieux qu'en voiture) afin de créer une visibilité dans les rues et une proximité avec les citoyens • Ajout de casiers où les personnes en situation d'itinérance peuvent laisser leurs effets personnels en toute sécurité • Demander des modifications à la loi P-38.001 pour la prise en charge des cas plus lourds de santé mentale • Réviser certains règlements municipaux dont la portée affecterait de façon disproportionnée les personnes en situation d'itinérance • Former l'ensemble du corps policier pour adopter une approche plus "communautaire" en intervention avec les personnes en situation d'itinérance, et ce, pas seulement au centre-ville
Mesures internes – pour la Ville	<ul style="list-style-type: none"> • Formations sur la mixité sociale au personnel œuvrant en contact direct ou indirect avec les personnes en situation de pauvreté • Formation avec le personnel responsable de l'aménagement public (urbanistes, architectes-paysagers, conseillers en développement, etc.) • Leadership et concertation avec les différents acteurs en place dans la prévention et la réduction de l'itinérance • Des élus qui recadrent les propos à l'égard des personnes en situation d'itinérance qui renforcent certains préjugés, stigmatisent et/ou discriminent ces dernières (tolérance zéro). • Une ville porteuse d'un discours rassembleur ancré dans les valeurs d'inclusion, de citoyenneté, de dignité, d'équité et d'égalité des chances

Rapports et mémoires

Les rapports des différentes mesures de consultation sont disponibles [sur la page web du projet](#), de même que les lettres et mémoires déposés dans le cadre de cette première phase de participation publique. Il est possible d'y consulter les rapports suivants :

- Rapport de consultation écrite en ligne (28 février au 10 avril 2023), incluant les mémoires et lettres déposés par les auteurs suivants :
 - o Simon Gauthier
 - o La Table Concertation Itinérance et Errance Beauport
 - o Conseil de quartier de Saint-Roch
 - o Collectif la Ville que nous voulons
 - o Marjorie Ramirez
 - o Table de quartier Engrenage de Saint-Roch
 - o Regroupement pour l'Aide aux Itinérants et Itinérantes de Québec (RAIIQ)
- Rapport de l'atelier d'échanges sur l'énoncé de Vision avec les organismes communautaires œuvrant en itinérance (29 mars)
- Rapport des groupes de discussion avec les utilisateurs de services liés à l'itinérance (février-mars 2023)
- Rapport du groupe de discussion avec les membres de la SDC Saint-Roch
- Rapport de la consultation écrite sur la version préliminaire de la Vision, incluant les mémoires des auteurs suivants :
 - o Table de quartier – Engrenage St-Roch
 - o Comité maison de chambres de Québec
 - o Groupe de travail sur la qualité de vie dans le secteur Saint-Roch sud-est (GdT-QV-SRSE) du conseil de quartier de Saint-Roch (CQSR)
 - o Regroupement pour l'Aide aux Itinérants et Itinérantes de Québec (RAIIQ)
- Compte-rendu des ateliers participatifs sur les milieux de vie inclusifs et sécuritaires
- Compte-rendu du kiosque de consultation dans le cadre de la Nuit des sans abris